

Annexe 1 : Convention F10-PS

Fiche relative à l'opération F10-PS « Chantiers d'insertion »

1. Finalités et enjeux

Redonner une chance aux personnes en difficulté par l'articulation

- D'une mesure d'aide à l'emploi ;
- D'un accompagnement social et professionnel ;
- D'une mise en situation professionnelle ;
- D'une formation ;
- D'une réalisation concrète.

Renforcer la politique d'investissement et d'embellissement d'une commune, d'une tribu, d'un quartier par la réhabilitation de bâtiment, travaux publics, espaces verts, environnement, agriculture, horticulture, embellissement, multimédia, artisanat, domaines culturel, artistique, touristique, etc.

Apporter une réponse collective à des problèmes sociaux localisés (délinquance, perturbation, dégradations, etc.) en intégrant le tissu associatif, social et coutumier, au sein d'un réseau de partenaires publics ou privés, l'État, la province Sud, les mairies, les établissements de formation, mission d'insertion des jeunes, association calédonienne pour le travail et l'insertion vers l'emploi.

Le dispositif « chantier d'insertion » propose une insertion par l'économie et contribue à la réinsertion des publics les plus éloignés de l'emploi. Il a été créé pour gérer des actions ponctuelles d'utilité sociale. Il permet d'accompagner par un contrat aidé les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle dans des secteurs géographiques où le bassin de l'emploi est parfois inexistant. Ce dispositif favorise les échanges et les temps de rencontre avec les habitants du site (les associations, les coutumiers, les enfants, les femmes) et avec les intervenants extérieurs (les artisans, les organismes d'insertion, de formation, d'emplois, la mairie). Les stagiaires obtiennent une valorisation sociale dans la tribu ou le quartier en participant à un chantier d'utilité collective et montre par cet investissement qu'ils ne sont pas oisifs.

Les interventions en tribu sont complexes dans leurs mises en œuvre :

- L'effritement des formes d'autorités et de solidarités traditionnelles.
- Les phénomènes de « bande » qui peuvent pousser à l'engagement dans de véritables « carrières » délinquantes.
- Une partie de la population jeune est marginalisée par rapport au marché du travail.
- Un processus de paupérisation d'une partie de la population de la tribu.
- L'insertion des jeunes adultes à l'économie classique est entravée par de nombreux freins sociaux.
- Une population dont le niveau de diplôme est assez faible et dont les prérequis à l'employabilité sont difficiles à mettre en place.

Les principales difficultés en tribu étant : l'errance, l'isolement, le décrochage scolaire, les jeunes sans emplois, les différentes formes d'addictologie, le manque de terre pour développer des activités économiques, les problèmes de communication, le manque de construction de bâtiments collectifs (type cuisine, bloc sanitaire, maison commune, préau), les accès routiers, le réseau téléphonique, le raccordement au réseau électrique...

Le rôle de la DEL (Direction de l'emploi et du logement), et plus particulièrement de la cellule squats et insertion est d'orienter cette population inactive vers des activités spécifiques et encadrées même si elles sont plus difficiles et moins lucratives.

Depuis 2000, 177 chantiers d'insertion ont été pilotés et 1497 stagiaires y ont été recrutés pour participer à ces opérations de proximité dans 12 communes et 51 tribus de la province Sud. Le dispositif est reconnu dans les communes de la province et plus particulièrement dans les 51 tribus.

111 opérations sont à l'étude du service instructeur. Les demandes sont déposées à la province par les responsables coutumiers et associatifs.

Le calendrier 2018 propose 86 chantiers à la programmation pour un montant estimé à 1 600 414 000 FCFP (13 411 469 €). Le nombre de demandes à instruire est en augmentation chaque année, ces actions apportent une réponse collective à un besoin identifié et permettent la prévention de la délinquance en démarrant un parcours d'insertion sociale et professionnelle restant dans un environnement familial.

2. Présentation technique

L'enjeu principal de ces actions est de permettre à des publics en difficulté de commencer un parcours basé sur la resocialisation, sur l'acquisition ou la réappropriation de gestes et d'habitudes professionnelles favorisant :

- La progression des jeunes et adultes, éloignés conjoncturellement de l'activité économique ;
- La participation à une action concrète utile au pays, à la tribu, au quartier et à ses habitants ;
- L'acquisition de savoir être et de savoir-faire pour favoriser la progression individuelle des stagiaires ;
- La découverte des métiers au travers d'une réalisation concrète ;
- L'apprentissage de la vie professionnelle pour des personnes sans expérience du monde du travail ;
- L'insertion sociale et la (re) mobilisation de personnes en situation de marginalisation ;
- L'accès à une expérience professionnelle et à l'emploi.

Ces actions doivent, en outre, répondre au moins à l'un des objectifs suivants :

- Mobiliser des personnes en difficulté et leur permettre de sortir de situations d'exclusion ;
- Apporter des réponses à d'éventuels problèmes sociaux et psychologiques ;
- Permettre la réappropriation par ses habitants d'une zone, d'un site ou d'un bâtiment ;
- Redonner confiance à une personne en lui proposant un contrat aidé, une rémunération et en la faisant participer à une réalisation concrète et collective ;
- Contribuer à détecter au travers d'une activité professionnelle les aptitudes de la personne et lui apporter des compétences transversales en vue de l'élaboration de son projet professionnel et de l'amélioration de son employabilité ;
- Apporter une réponse collective à des problèmes sociaux localisés qui peuvent perturber une communauté.

Chaque chantier d'insertion nécessite l'intervention d'un ou plusieurs opérateurs. Les opérateurs sont sélectionnés en fonction de la nature du projet, de leurs compétences à le réaliser et du budget prévu pour le chantier.

L'opérateur maître d'œuvre est un organisme de formation agréé, il est chargé de mener à bien la réalisation de l'ouvrage et de faire respecter les règles de sécurité et d'hygiène sur le chantier.

L'opérateur d'insertion est un organisme d'insertion agréé responsable du versement de la rémunération des stagiaires, de leur suivi individuel et de leur accompagnement social et professionnel.

3. Plan de financement

Coût conventionné : 320 010 800 F CFP (2 681 690,50€).

	Cout total	Part Etat		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%
€	2 681 690,50	2 011 267,88	75	670 422,63	25
FCFP	320 010 800	240 008 100		80 002 700	

4. Calendrier de réalisation de la part Etat

	2021	2022	Total
€	1 005 633,94	1 005 633,94	2 011 267,88
FCFP	120 004 050	120 004 050	240 008 100

5. Impacts attendus

Sur le développement :

- Les chantiers permettent le développement des manifestations et des évènements en tribu qu'ils soient économiques (camps de vacances, accueil touristique, raid, marché), culturels, de loisirs, sportifs, religieux ou coutumiers ;
- Le lien social est créé ou recréé entre les jeunes et les plus anciens ;
- La jeunesse retrouve une certaine motivation et s'implique dans une activité en faveur de toute la tribu, sur le chemin d'un avenir commun ;
- Ce dispositif donne des moyens analogues aux jeunes de brousse comme à ceux de l'agglomération et, de ce fait lutte, contre l'exclusion ;
- Ils facilitent la tenue des permanences des différents organismes concernant la santé, l'emploi, l'insertion, la délinquance, les projets économiques...

Les bâtiments construits type cuisine, bloc sanitaire, maison commune permettent le développement des manifestations et des évènements en tribu qu'ils soient économiques, touristiques, culturels, de loisirs, sportifs, religieux ou coutumiers.

Les résultats attendus pour les stagiaires :

- La progression des jeunes et adultes éloignés de l'activité économique ;
- La participation à une action concrète utile à la collectivité ;
- L'acquisition de savoir-être et de savoir-faire pour favoriser la progression individuelle des participants ;
- La découverte des métiers et une remise à niveau au travers d'une réalisation concrète ;
- L'apprentissage de la vie professionnelle pour des personnes sans expérience du monde du travail ;
- L'insertion sociale et la remobilisation des personnes en situation de marginalisation ;
- L'accès à la formation pour des personnes sans qualification ;
- L'accès à une expérience professionnelle et à l'emploi.